



Communiqué de presse
16 février 2026

A l'attention des médias

La Médaille « Genève reconnaissante » décernée à la Nouvelle Association du Courrier

La Médaille « Genève reconnaissante » sera décernée jeudi 19 février 2026 à la Nouvelle Association du Courrier. Celle-ci sera remise par M. Alfonso Gomez, Maire de la Ville de Genève, au nom des autorités.

Association sans but lucratif créée à Genève en 1978, la Nouvelle Association du Courrier a pour mission la publication du journal *Le Courrier*. Elle réunit aujourd'hui 25 associations, dont l'Association des Lecteurs et des Lectrices du Courrier (ALC), ainsi qu'une délégation du personnel et des membres individuelles et individuels en phase avec la ligne éditoriale du journal.

Fondé en 1868, *Le Courrier* est l'un des plus anciens titres de presse suisse encore en activité. Il s'inscrit depuis plusieurs décennies dans une tradition éditoriale singulière, celle d'un média attentif aux voix minoritaires et résolument engagé du côté des droits fondamentaux, de la justice sociale et du débat public éclairé.

A l'heure où l'on observe une concentration massive des médias, *Le Courrier* est l'un des derniers titres indépendants des grands groupes de presse, conservant une liberté de ton et une capacité d'investigation affranchie de tout alignement sur des intérêts économiques ou politiques dominants. A travers cette récompense, la Ville de Genève ne souhaite ainsi pas récompenser une ligne éditoriale particulière, mais affirmer la valeur démocratique de l'indépendance journalistique, du pluralisme des idées et du droit à une information exigeante.

Le Courrier incarne une presse locale libre, critique et responsable, qui ne se contente pas de relayer l'actualité mais l'interroge, la contextualise et la met en perspective. C'est ce journalisme de fond, parfois inconfortable mais indispensable au bon fonctionnement d'une démocratie vivante, que cette récompense honore.

Alfonso Gomez, Maire, explique que « dans un contexte où le paysage médiatique romand se réduit d'année en année de manière inquiétante et où la survie d'une information indépendante et plurielle est menacée, le Conseil administratif souhaite par cette récompense affirmer la nécessité de soutenir la presse qui se bat au quotidien contre cette fatalité, donnant au public les moyens de s'informer de manière éclairée ».

Contact : Service des relations extérieures et de la communication (SREC)

M. Yannick Richter, chargé de l'information du Conseil administratif,
022 418 29 11 / 076 338 43 69 – yannick.richter@geneve.ch